

Incident de nettoyage de vitre - Chute de personne

Un incident est survenu pendant une tâche de nettoyage de vitre, une situation pour laquelle les cordes devaient bouger d'une étape à l'autre dès que l'une était terminée. Un opérateur était descendu au sol, un autre avait descendu un deuxième set de cordes qui avaient atterri sur un toit plat. À cet instant, au lieu de ramasser ses cordes et de les dérouler depuis le toit plat vers le sol, il a choisi de s'en détacher et de se ré-attacher à un set qui se trouvait à proximité (qui n'était pas prêt à être utilisé), qui atteignait le niveau du sol.

Il est tombé de 3,5 mètres, une chute accompagnée d'une blessure au poignet, les cordes étant détachées de leur ancrage et maintenues par le superviseur pendant la procédure de re-câblage au set d'ancrage suivant.

Conclusion : Un incident qui aurait pu être mortel, en grande partie dû au manquement de l'opérateur à suivre la procédure communiquée par le superviseur décrivant les moments pendant lesquels les cordes peuvent être utilisées en toute sécurité.

Analyse de l'incident / mesures de contrôle / leçon à en tirer

- 1 Travail sur les procédures approuvées, incluant : Mise au point pré-travaux [Réunion d'information de sécurité] mais sans s'y limiter :
- 2 Les cordistes ne doivent ni monter ni descendre de câbles d'ancrage sans confirmation de leur superviseur leur indiquant que cela est sûr, après avoir effectué des vérifications pré-décence/pré-montée.
- 3 Avant qu'un ancrage ne soit re-câblé, il est essentiel que tous les membres de l'équipe confirment qu'ils sont en sécurité et savent que le dé-câblage va avoir lieu.
- 4 Des moyens de communication adaptés sont nécessaires pour garantir la sécurité, par exemple par radio, téléphones portables etc.
- 5 Si le superviseur supervise des opérateurs d'autres sociétés, les procédures de travail doivent être clairement exposées et approuvées avant le début des travaux.
- 6 **Non pertinent dans ce cas**, mais pourrait l'être dans une situation avec de longues cordes pour une faible hauteur au dessus du sol. Se décrocher à mi hauteur puis s'encorder à nouveau, ou s'encorder sur de nouveaux câbles d'ancrage à mi-hauteur présentent un problème. Les cordes qui n'ont pas été chargées avant se tendent soudainement, faisant éventuellement chuter le technicien sur une longueur proportionnelle à la longueur de la corde au dessus. Afin d'être en sécurité, il faut s'assurer qu'il y a des ancrages adaptés à mi-hauteur pour que le technicien s'y attache et que la corde au dessus est tendue pour ravalier le mou.